



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Direction régionale des
entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et
de l'emploi Hauts de France

Pôle travail

Unité Départementale de l'Aisne

Inspection du travail

Unité de contrôle 01 de
Laon/Soissons

Section 2

LE CONTROLEUR DU TRAVAIL

à

Monsieur Guy PERNAUT
Maire de la COMMUNE DE BARISIS-AUX-BOIS

Place de la Mairie

02700 BARISIS

Affaire suivie par : Dany PELTIER
Courriel : picard-ut02.uc1@direccte.gouv.fr

Téléphone : 03.23.26.35.00
Télécopie : 03.23.20.18.98

Réf. : DP/AMG/N° 23
N° IDOINE : 2018-0224184-2

REÇU LE 22/02/2018

LAON LE 22 FEVRIER 2018

Objet : Travaux d'aménagement de la cantine scolaire en 2017.

Monsieur le Maire,

Suite à notre entretien du 16 février 2018, en présence de votre adjoint, je vous informe que les travaux de plomberie et d'électricité qui ont été réalisés en juillet et août 2017, par des personnes disposant de compétences professionnelles sérieuses, ne peuvent être considérés comme du travail dissimulé.

En effet, ces travaux ont été réalisés bénévolement et sans contre partie, dans l'intérêt de votre commune et dans un souci d'économie.

A toutes fins utiles, je vous rappelle votre obligation de faire vérifier l'état de conformité de ces installations électriques, notamment lorsqu'elles viennent d'être modifiées, par un organisme accrédité puisqu'il s'agit à la fois d'un lieu recevant du public et des travailleurs (Article R4226-16 du Code du travail).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Contrôleur du Travail,

Dany PELTIER

« L'inspection du travail procède à un traitement informatique de vos données personnelles dans le cadre de la gestion de votre dossier. Les destinataires de ces données sont les agents du système de l'inspection du travail. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification des informations vous concernant, en adressant votre demande avec la copie de votre carte d'identité auprès de nos services à l'adresse mentionnée dans le présent courrier. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »